

Comptes rendus

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Bulletin CILA : organe de la Commission interuniversitaire suisse de linguistique appliquée**

Band (Jahr): - **(1990)**

Heft 51: **Actes des Journées suisses de linguistique appliquée II**

PDF erstellt am: **05.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Comptes rendus

HORROCKS, GEOFFREY

Generative Grammar, Londres et New York, Longman, 1987, 339 p.

Contrairement à la plupart des introductions à la grammaire générative, l'ouvrage de H. ne présente pas seulement la théorie générative transformationnelle conçue puis élaborée par CHOMSKY, mais aussi deux modèles génératifs concurrents qui ne recourent pas à des règles de transformation: la grammaire syntagmatique généralisée (*Generalised Phrase Structure Grammar*, en abréviation *GPSG*), développée principalement par G. GAZDAR et G. PULLUM, et la grammaire lexicale-fonctionnelle proposée par J. BRESNAN (*Lexical-Functional Grammar* ou *LFG*).

Le livre de H. présente et compare ces trois modèles de façon très claire et détaillée. L'auteur a facilité la tâche du lecteur en renonçant aux notes infrapaginales et en renvoyant en fin de chapitre les références bibliographiques¹. Cependant, il ne s'agit pas d'une introduction destinée à des novices en grammaire générative, mais plutôt d'une synthèse à l'intention d'étudiants avancés. Bien que les deux premiers chapitres exposent l'essentiel de la théorie générative et du modèle chomskyen, et que les chapitres 3 et 4 s'appuient sur ces notions pour présenter deux modèles plus récents et moins connus de cette théorie, la lecture présuppose une certaine familiarité avec le domaine.

Le premier chapitre décrit les buts et les méthodes de la grammaire générative, indépendamment d'un modèle particulier. H. précise les raisons pour lesquelles il limite son étude à la syntaxe et au lexique, et n'aborde la phonologie et la sémantique qu'en passant.

Le deuxième chapitre décrit le développement du modèle chomskyen, depuis le modèle standard de 1965 jusqu'au modèle «gouvernement-liage» (*Government-Binding Theory* ou *GB*) des années 1980². Malgré de nombreuses et importantes modifications, ces modèles sont tous fondés sur l'idée qu'une phrase a au moins deux niveaux de représentation reliés par des règles de transformation. Le premier, appelé successivement *structure profonde* puis *D-Structure*, est engendré par des règles syntagmatiques ou règles de réécriture et par l'insertion lexicale. Le second niveau, la *structure de surface* ou *S-Structure*, est dérivé du premier par des règles d'une forme toute différente, les transformations. Ces dernières, dans les versions les plus récentes, se réduiraient idéalement à une seule règle *déplacer* α , où α est une catégorie syntaxique quelconque. Le système de règles est enrichi d'un système de principes régissant leur application, dont les plus importants sont le gouvernement – équivalant grosso modo à la notion tradition-

nelle de rection – et le liage – qui contraint les relations entre les pronoms ou des catégories abstraites et leurs antécédents. Quant au lexique, il joue un rôle de plus en plus central, et le *principe de projection* assure que les propriétés lexicales, notamment de sous-catégorisation, sont préservées à tous les niveaux de représentation, y compris au niveau de la forme logique, qui est censé relier les structures de surface à une interprétation sémantique.

La grammaire syntagmatique généralisée, qui fait l'objet du troisième chapitre, constitue un pas de plus en direction de l'accroissement du rôle du lexique. Les promoteurs de ce modèle ont réexaminé les arguments qui avaient conduit à l'introduction des transformations: relations entre types de phrases, constituants discontinus et dépendances illimitées. L'enrichissement du lexique et l'introduction de métarègles, c'est-à-dire de règles qui engendrent ou qui relient des règles syntagmatiques, doivent permettre de faire l'économie des transformations. Les dépendances illimitées sont traitées comme des séries de dépendances locales. Par ailleurs, les relations de dominance et les relations de successivité sont décrites par des règles distinctes, contrairement aux grammaires syntagmatiques classiques, dont les règles décrivent simultanément l'ordre hiérarchique et l'ordre linéaire. Pour la grammaire syntagmatique généralisée, une phrase n'a qu'un niveau de représentation, très proche de la structure de surface du modèle transformationnel. Ce niveau unique est relié directement à une interprétation sémantique empruntée au modèle de Montague, c'est-à-dire une logique intensionnelle qui assigne une valeur de vérité à une phrase dans un monde possible. La grammaire de Montague reprend les notions de la grammaire catégorielle et permet d'associer un type syntaxique (p. ex. Nom) à un type sémantique (ici, dénotation d'un individu). La grammaire syntagmatique généralisée n'a donc pas de niveau de forme logique intermédiaire entre la syntaxe et la sémantique.

Le quatrième chapitre décrit la grammaire fonctionnelle lexicale, qui fait aussi l'économie des règles de transformation au moyen d'un enrichissement du lexique. En outre, la structure en constituants engendrée par les règles syntagmatiques est complétée par une structure fonctionnelle, dérivée par l'interaction des premières et des fonctions grammaticales associées aux arguments des prédicats dans le lexique. Chaque phrase est ainsi pourvue de deux structures distinctes, qui sont reliées par le lexique et non par des transformations. Les fonctions grammaticales sont considérées comme des termes primitifs de la grammaire intégrés à la sous-catégorisation, alors que dans les modèles transformationnels, elles sont définies dérivativement en termes de sous-configurations d'indicateurs syntagmatiques – d'où une certaine redondance entre règles syntagmatiques et traits lexicaux de sous-catégorisation.

Le dernier chapitre est consacré à une comparaison des trois modèles. H. relève que les objectifs des différents modèles et les phénomènes sur lesquels ils se concentrent ne sont que partiellement comparables: CHOMSKY insiste sur l'autonomie de la linguistique, sur le caractère inné de la faculté de langage et sur la recherche d'universaux, et sur le recours à l'intuition des sujets parlants. GAZDAR et PULLUM s'attachent beaucoup plus aux propriétés formelles des grammaires et à la linguistique mathématique – dont CHOMSKY semble s'être progressivement désintéressé –, ainsi qu'aux applications de leur modèle à l'analyse syntaxique automatique, et ils sont sceptiques quant à la réalité psychologique des grammaires. J. BRESNAN au contraire s'intéresse principalement aux rapports entre la linguistique et la psychologie expérimentale, et elle cherche à développer un modèle psychologiquement réaliste.

En conclusion, H. relève que le modèle chomskyen reste le modèle de référence, et que les éléments de comparaison entre les approches concurrentes sont souvent faussés par l'aspect polémique des arguments utilisés. Un des mérites du livre de H. réside dans sa pondération. Un autre mérite de cet ouvrage est de rappeler que la grammaire générative est une théorie générale dont aucun des modèles actuels n'est l'expression définitive et achevée.

Université de Neuchâtel
Institut de linguistique
CH-2000 Neuchâtel

CHRISTIAN RUBATTEL

PERGNIER, MAURICE

Les anglicismes, Paris, PUF, coll. «Linguistique nouvelle», 1989, 214 p., ISBN 2-13-042252-7, ISSN 0292-4226

Parlez-vous «franglais»? Parlez-vous anglais? Parlez-vous français?

L'ouvrage que Maurice PERGNIER consacre aux anglicismes, avec, en sous-titre: «Danger ou enrichissement de la langue française?» est d'une lecture agréable et intéressera aussi bien les enseignants que tout lecteur soucieux de mieux connaître le phénomène du passage des mots d'une langue à une autre et de leur évolution dans cette dernière. Les démonstrations de M. P. à propos de l'anglais valent sans doute également pour les emprunts à d'autres langues.

L'auteur présente d'abord des types d'anglicismes contemporains qui sont des entités de langage à statut intermédiaire. Autrement dit, ces mots ne sont plus tout à fait anglais, mais pas encore français. Il démontre

magistralement que le signifié d'un emprunt n'est pas celui du mot anglais correspondant, dans la majorité des cas. Ainsi, par exemple, le terme «wagon» signifie en France une voiture de train, au Canada francophone plutôt une camionnette, alors qu'en anglais il s'agit «d'un véhicule à quatre roues destiné à convoier de lourdes charges, souvent recouvert d'une toile semi-cylindrique, d'habitude tiré par deux ou plusieurs chevaux».

M. P. décrit comment les emprunts, appréciés parce qu'on les suppose plus précis et plus concis que leurs équivalents en français, proviennent en réalité de mots anglais plus longs, tronqués et qui prennent de surcroît une autre signification en français. Ainsi, le «surf» vient de «surfing» et les «rollers» de nos enfants ne sont que les «roller-skates» des jeunes anglophones, soit nos patins à roulettes. M. PERGNIER émet l'hypothèse que les francophones possèdent un goût prononcé pour les abréviations. Nos «clips», courts films à la télévision ou en vidéo viennent du verbe anglais «to clip»: tondre, découper, tailler, poinçonner, rogner, etc.

Donc, l'emprunteur s'empare d'un concept et lui confère une désignation spécifique, mais il n'acquiert pas, dans la majorité des cas, un terme.

Ces quelques exemples nous conduisent à nous poser des questions sur la notion d'emprunt à l'anglais. Linguiste angliciste et anglophile, l'auteur souhaite nous prouver que le «franglais» qui menace aujourd'hui la qualité de la langue française n'est pas le fruit d'une excellente connaissance de l'anglais, mal enseigné et mal appris dans les écoles, selon lui, mais au contraire, celui de l'ignorance crasse de l'anglais L2 qui caractérise les Français qui adoptent ces termes.

De fait, il constate que les jeunes, principaux propagateurs d'anglicismes, qu'ils soient durables ou éphémères, s'intéressent plus à l'anglais en tant que symbole d'appartenance à un groupe qu'en tant que langue de communication et il le déplore. Il s'interroge aussi sur la notion de culture, qui peut signifier désormais tant de choses et non plus seulement un enrichissement de l'esprit. De fait, ce terme est aujourd'hui devenu ambigu, dans la mesure où les sociologues et les ethnologues l'utilisent pour l'appliquer aux manifestations des structures sociales d'un groupe humain donné. Ainsi, une émission comme «Dallas» représente un morceau de la culture des Etats-Unis d'Amérique. Cette dernière peut donc être représentée aussi bien par une œuvre de Faulkner que par le «fast-food».

Inutile d'ajouter que M. PERGNIER regrette cet état de choses. Il reconnaît pourtant aux anglicismes leurs fonctions pragmatique, ludique, mystificatrice ou même poétique. Un «cow-boy», pour un non-initié n'est pas du tout le «vacher» qu'il devrait désigner, et l'enfant qu'il a été s'en souvient et le reconnaît. Il s'arrête sur certains termes, tels que «match» qui n'est qu'une rencontre sportive en français alors que ce mot a beaucoup d'autres

sens en anglais, de «charter», pour lequel il propose la traduction de «vol nolisé», auquel nous préférons plus simplement «vol spécial». Cela dit, «charter» ne nous semble pas près de disparaître de notre langue.

Bien que linguiste lui-même, M. PERGNIER critique ses collègues qui évitent de parler du problème qu'il a choisi de traiter, parce qu'ils considèrent la langue comme une sorte d'organisme autonome, indépendant des sujets qui la parlent. Un malaise existe, non-dit, et il a fallu le courage de M. P. pour l'aborder et le traiter au long de cet ouvrage, dans un français remarquable et dépouillé d'anglicismes, avec objectivité, esprit scientifique et un brin d'humour (anglais?).

Université de Neuchâtel
Centre de linguistique appliquée
CH-2000 Neuchâtel

FRANÇOISE REDARD ABU-RUB

NAUMANN, H. / SCHLIMPERT, G. / SCHULTHEIS, J.
Vornamenbuch. VEB Bibliographisches Institut Leipzig 1988, 160 Seiten.
ISBN 3-323-00175-3

Vornamen sind der Mode nicht weniger unterworfen als die Kleidung. In den achtziger Jahren des 19. Jahrhunderts nannten die deutschen Eltern ihre Neugeborenen noch Anna, Maria, Ida, Martha, Minna, Friedrich, Emil, Max, Ernst und Richard. Einhundert Jahre später hiessen sie Sandra, Yvonne, Anja, Doreen, Kathrin, Nicole, Mandy, Susanne, Katja, Ronny, Thomas, André, Mike/Maik, Daniel, Marco, Michael, Sven und René, und heute sind beinahe vergessene, gestern noch altertümlich anmutende Vornamen wieder en vogue. Informationen über Entwicklungstrends bei der Vergabe von Vornamen, aber auch ihre Herkunft sind nicht nur für Eltern wichtig, die einen Vornamen für ihr Kind suchen, für Lehrer, die ihren Schülern in Texten vorkommende Vornamen erklären wollen oder müssen, für Laien, die an namenkundlichen Fragen Interesse haben, für Standesämter, die Eltern beraten sollen oder die gewählten Namen zu registrieren haben, sondern auch für Lehrbuchautoren; denn es gibt nicht wenige Lehrbücher, die sehr ausgefallene, von Muttersprachlern nicht mehr benutzte Namen enthalten, weil sie der Autor fälschlicherweise für typisch hält, was nicht nur bei Schriftstellern Heiterkeit hervorruft.

Das vorliegende Büchlein kann dem genannten Personenkreis von Nutzen sein. Es behandelt sowohl bekannte und gegenwärtig beurkundete Vornamen mit bereits gebräuchlichen Varianten als auch solche Namen, die in historischer Sicht wichtig erscheinen. Auf diese Weise soll nach dem

Willen der Verfasser die Vielfalt des historisch entstandenen, heute zur Auswahl bereitstehenden Bestandes an Vornamen dokumentiert werden.

Das Vornamenbuch beginnt mit auf das Wesentlichste beschränkten Ausführungen zur Geschichte der deutschen Vornamen. Dem folgen knappe Gedanken zu verschiedenen Formen der Vornamen (Zweigliedrigkeit, Kurzformen, Übernahme von Vornamen aus anderen Sprachen), zu ihrer Schreibung sowie zu den Rechtsgrundlagen für die Namensgebung, -änderung und -führung in der DDR. Hinweise zur Benutzung des Buches, Angaben zur Lautumschrift und ein Abkürzungsverzeichnis erleichtern die Arbeit des Adressaten. Der Aufbau des Vornamenverzeichnisses sei an einem Beispiel demonstriert:

«Brigitta, Brigitte [kelt., die Erhabene, Hohe']. Kf. Git(t)a, Gitte, Britta, Briga, Brigga. – Schwed. Brigitta, Birgit, Nbf. Bergit, Berit, Brit(a), Britt(a); dän. Birt(h)e, engl., schottische Kf. Bride (braid).»

Am Ende des Lexikons findet sich eine Zusammenstellung mehrfach bei diversen Vornamen vorkommender Zweitglieder, die heute als Vorbilder für die Bildung neuer Namen dienen können, etwa «gret» (Anne, Hanne, Ilse, Mar) oder «hard» (Adel, Agil, Alf, Arn, Bern, Brun, Burk, Degen, Diet, Eber, Ecke, Egin, Eil, Engel, Er, Fried, Geb, Ger, Gott, Gunt, Ing, Leon, Lieb, Luit, Man, Mein, Neid, Not, Rein, Rat, Rud, Sieg, Volk., Welf, Wern, Wig, Wil, Wolf – Richard).

Friedrich-Schiller-Universität Jena
Wissenschaftsbereich Germanistik für Ausländer
DDR Jena

GERHARD WAZEL

Seminar on computer-assisted language learning (CALL)

There will be a one-day seminar on the topic of computers and their use in language learning/teaching at the Hochschule St. Gallen on a Saturday in the second half of June (the precise date has yet to be finalised). The aim will be to make a survey of the current situation in the world of CALL with regard primarily to the *use* of computers in language learning. In other words, we shall be concerned principally with pedagogical questions (the ones that are often ignored in such events), not with a presentation of «state of the art» hardware, though state of the art software will of course be central to our deliberations. To provide the main input, three prominent presenters have been found:

Prof. John HIGGINS (Bristol University)
Muriel HIGGINS
Macey TAYLOR (TESOL CALL-IS)

There will a chance to see other presentations, but the main intention of the seminar is that these stimulating and original specialists in the use of computers in language education will provide the main flow of ideas in what promises to be an exceptionally interesting meeting of minds.

For further details, contact:

PD Dr. JOHN BENNETT
Sprachlabor der Hochschule St. Gallen
Dufourstrasse 50
CH-9000 St. Gallen